

Association LOZERE HISTOIRE et GENEALOGIE

3E14035, AD Lozère, notaire RAOUL St Chély d'Apcher, de novembre 1653 à décembre 1655, Relevé de Claude GUERRIER

Photo	dates	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	résumé de l'acte	observations diverses
1826	1654/08/04	Tra.	St Chély d'Apcher	ADVIGNOL Jeanne MICHEL Jean, bourgeois	Jeanne ADVIGNOL vve de + Jean MICHEL a fit cession et transport à Sieur Jean MICHEL de la somme de 100l. à elle dûe par Me Vidal ADVIGNOL prêtre, son frère suite à contrat du 13/08/1653, transport fait pour même somme.	cf : 9786
1907	1655/05/24	V	Aumont-Aubrac St Chély d'Apcher	ALLO André et BOUCHARD Antoine FOSSÉS Jean, meunier	André ALLO de Nozières comme mari de Marguerite BOUCHARD et Antoine BOUCHARD du Moulin de Tatula son beau-frère, vendent à Jean FOSSES du moulin de Finet un pré de trois charretées de foin et un champ joignant de 2 cesterées de terre pour 400l.	mention de Jean BOUCHARD frère du dit Antoine cf : 1891
1816	1654/05/28	Q	La Fage St Julien (le Puech del Mont)	ALLO Guillaume VEDRINES Guillaume	Guillaume ALLO confesse avoir reçu de Guillaume VEDRINES 150l. En moins du contrat de vente entre-eux passé devant Me HERMET. Somme utilisée à payer ce que le dit ALLO doit à Jean PARENT de la Rouveyre de St Alban.	signé ALLO
1860	1654/12/13	Acc.	Les Bessons Rimeize	AMBERT Jacques et MATHIEU Claude CHARREYRE Etienne	Par contrat du 27/11/1630 devant Me MICHEL + Guillaume NOZEYRETTE ayeul maternel de Claude MATHIEU fille de + Privat, a fait rémission à Jeanne BASSET et + Pierre MATHIEU mère et fils des droits mentionnés au dit contrat moyennant 50l. La dite Claude s'est mariée avec Jacques AMBERT natif de Vareilles, la dite estimant avoir été lésée, un procès est engagé entre le dit AMBERT et Etienne CHARREYRE sieur de Chassignoles comme bien tenant des biens ayant appartenu aux dits + Pierre MATHIEU et Jeanne BASSET. Pour y mettre fin accord est trouvé entre les dits AMBERT et MATHIEU mariés de la Rouveyre et le dit CHARREYRE les dits mariés ratifient le contrat de rémission moyennant la somme de 81l.10s.	
1853	1654/11/09	V	St Just (15) (Chizolet)	ATGIER Marguerite BOUSSUGE Jean, tailleur d'habits	Marguerite ATGIER vve de Michel BUGES vend à Jean BOUSSUGE un pré contenant 3/4 d'une charretée de foin pour 132l. Selon le contrat de vente casuelle par Me CONORT (Albaret) par laquelle le dit BOUSSUGE était en charge d'acquitter les sommes dûes par le dite ATGIER à Jean SALMON et Vidal JULHIEN.	
1930	1655/09/22		St Chély d'Apcher	AVIGNENT Jacques, bourgeois AVIGNENT Jean	Sieur Jacques AVIGNENT, pour que son fils Jean, âgé de 24 ans, puisse facilement s'entretenir, lui fait une pension annuelle de 4 cestiers de blé et de 50l. Payables à chaque St Michel. Pour assurer le paiement le dit AVIGNENT père hypothèque divers prés et champ d'une valeur de 2000l.	signé (Jacques) AVIGNENT

Photo	dates	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	résumé de l'acte	observations diverses
1945	1655/11/17	Obl.	St Chély d'Apcher	BESSON Jeanne MOUSSIER Jeanne	Jeanne BESSON vve de Jean MOUSSIER, couturier, reconnaît être redevable à Jeanne MOUSSIER sa belle-sœur vve de François HERAL et de ce fait lui donne sa vie durant habitation, en lui baillant l'étage bas de sa maison rue du Château. De même la dite MOUSSIER à Jeanne MOUSSIER sa nièce fille du + Jean et de la dite BESSON de tous ses biens sous réserve d'usufruit.,	
1884	1655/03/05	Q	St Chély d'Apcher	BEZ Jean BEZ Mathieu	Jean BEZ confesse avoir reçu de Mathieu BEZ son père 25l.7s. en moins des 60l. Données par son père lors de son C.M. du 09/02/1642 par moi notaire.	signé : J. BEZ, M. BEZ
1878	1655/02/11	Acc.	(?) Les Bessons	BLANCON Vidal ASTRUC Antoine	Pour mettre fin à procès il y a accord entre Vidal BLANCON de Viala Grand mari de Cibelhe POULALHON et Antoine ASTRUC au nom de Jeanne POULALHON sa femme, le litige portant sur 60l. léguées à Beatrix BLANCON par + Jean POULALHON son mari en son T. du 16/06/1630 par Me VALENTIN et sur 30l. d'augment accordées à la dite Beatrix par le dit + Jean POULALHON en leur C.M., sommes dont le dit Vidal BLANCON avait droit selon le C.M. de la dite Beatrix en secondes noces avec Jean DELCROS et pour se faire payer avait appelé les dits Jeanne POULALHON et Antoine ASTRUC mariés comme profiteurs des biens du dit + POULALHON. Le dit ASTRUC consent à payer 80l. au dit BLANCON.	Jean POULALHON est fils de BOUCHARENC signé BLANCON
1884	1655/03/05	Q	St Chély d'Apcher	BLANQUET Isabeau BEZ Mathieu	Isabeau BLANQUET femme séparée de biens de Jean BEZ, taneur, confesse avoir reçu de Mathieu BEZ son beau-père, 26l. contenues en son C.M.	signé M. BEZ
1951	1655/12/05	Obl.	Fau de Peyre	BOISSONNADE Jean CHASTANG Louis	Jean BOISSONNADE de Sallèles confesse devoir à Louis CHASTANG de Charmal 49l. pour vrai et aimable prêt.	
1781	1654/01/29	Q	Fau de Peyre les Bessons	BOISSONNADE Blaise BOUCHARENC Etienne	Blaise BOISSONNADE de Sallèles confesse avoir reçu d'Etienne BOUCHARENC mari de Jeanne BLANC de Treidos 6l. du contrat entre la dite BLANC et + Anne MONTELHE mère du dit BOISSONNADE.	cf : 1870
1870	1655/01/17	Q	Fau de Peyre les Bessons	BOISSONNADE Blaise BOUCHARENC Etienne	Blaise BOISSONNADE de Sallèles confesse avoir reçu d'Etienne BOUCHARENC mari de Jeanne BLANC de Treidos 6l. du contrat de rémission de 07/1638 fait par + Anne MONTELHE à + Marguerite BLANC sœur de la dite Jeanne	cf : 1781

Photo	dates	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	résumé de l'acte	observations diverses
1888	1655/03/10	Acc.	Le Malzieu La Fage St Julien	BOISSONNADE Jean, maréchal BONNEFOY Antoine	Jean BOISSONNADE comme père et administrateur des biens de Philippe BOISSONNADE, et de ceux de + Jeanne BONNEFOY, acquitte Antoine BONNEFOY fils de + Antoine et de + Delphine PAGES de la jouissance qu'il a faite jusqu'à présent des biens de la dite Philippe BOISSONNADE et le dit Antoine BONNEFOY acquitte le dit BOISSONNADE de la nourriture de la dite Philippe BOISSONNADE. De plus le dit BOISSONNADE confirme pour les 4 années à venir au dit BONNEFOY la jouissance des dits biens dans les mêmes conditions.	mention du T. de Delphine PAGES en faveur de Philippe BOISSONNADE
1814	1654/05/26	T	La Fage St Julien (Lacham)	BONNEFOY Catherine vve BONNEFOY Antoine	à Jean BONNEFOY son fils 50l.; à Hélix BONNEFOY femme de Pierre BOSSE d'Apcher, à Catherine BONNEFOY femme d'Antoine GONTIER du Puech del Mont ses filles, leur C.M. plus 5s.; à Catherine et Jean RAMADIER enfants de Guillaume RAMADIER et de + Catherine BONNEFOY sa fille, à chacun 25l.; à Catherine BOSSE sa filieule fille du dit Pierre d'Apcher 6l.; à Guillaume GONTIER son filieul fils du dit GONTIER du Puech del Mont 6l.; à Catherine BONNEFOY sa filieule fille de Pierre son fils 30l.; à Marie, Marguerite, autre Catherine, Claude, autre Catherine et Antoinette BONNEFOY fille du dit Pierre, à chacune 10l.; à Jean BONNEFOY fils naturel du dit Pierre 10l.; institue le dit Pierre BONNEFOY son fils son H.U.	
1782	1654/02/01	Acc.	St Chély d'Apcher	BONNEFOY Jean et SAINT LAGER Françoise JOYE Jacques et ROUBIN Agnès	Il y a procès entre Jean BONNEFOY et Françoise SAINT LAGER mariés pour obtenir paiement à terme échu de 2300l. de la constitution de dot faite à la dite Françoise par Me Jacques JOYE et Agnès ROUBIN mariés, la dite constitution contenant le leg fait à la dite Françoise par + André SAINT LAGER son père. Pour mettre fin au procès les dits JOYE et ROBIN baillent à Françoise SAINT LAGER une maison basse sise au faubourg supérieur de la ville et un champ.	signé : JOYE, J. BONNEFOY
1929	1655/08/23	Q	Prunières	BOSSE Jean POULALHON Jean	Jean BOSSE fils de + Jean d'Apcher confesse avoir reçu de Jean POULALHON son beau-frère 31l. en moins de la somme de 33l. que le dit POULALHON devait payer au nom de Jeanne BOSSE sa femme, à la Ste Madeleine, sur les 99l. De la rémission des droits du dit Jean BOSSE faite lors du C.M. du 06/09/1654 du dit POULALHON et de la dite BOSSE.	

Photo	dates	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	résumé de l'acte	observations diverses
1918	1655/06/29	Acc.	St Chély d'Apcher	BOSSE Jean VERGER Jean, tanneur	Il y a procès entre Jean VERGER fils de + Jean et de Catherine COULOMB, agissant en son nom et celui de Vidal VERGER son frère d'une part et Guy BOSSE fils de Jean tanneurs d'autre. Le litige portant sur une maison et jardin dont la dot de Catherine COULOMB aurait permis la construction de la dite maison comme il apparait dans des reconnaissances devant Me MOUSSIER de 1623, 1626 et 1627, laquelle maison fut par la suite vendue au dit Jean BOSSE qui la donna à son fils Guy. Accord est trouvé entre les parties, les frères VERGER renoncent à leurs droits sur la maison et jardin moyennant la somme de 30s. payé par le dit Jean VERGER.	
1898	1655/05/02	Q	St Chély d'Apcher	BOSSE Marguerite BOULET Etienne, serrurier	Marguerite BOSSE fille de + Jean confesse avoir reçu de Jean BOULET 15l. suite au contrat de vente par Me HERMET fait avec François MARTOURET	
1950	1655/11/25	Q	St Chély d'Apcher	BOSSE Vidal GRIMAL Jean, marchand	Vidal BOSSE confesse avoir reçu de Jean GRIMAL 48l. en moins des 150l. restant du contrat de vente.....	acte incomplet
1936	1655/10/19	Q	St Chély d'Apcher St Pierre le Vieux	BOUCHARD Claude RODES Jean	Claude BOUCHARD confesse avoir reçu de Jean RODES de Civeyrac 18l. en moins de la constitution faites à Jeanne BOIGES femme du dit BOUCHARD.	
1758	1653/11/02	Obl.	St Chély d'Apcher	BOUCHARD Jean BOUCHARD Antoine	Jean BOUCHARD dit Tatula, meunier du Moulin de Tatula, confesse devoir à Antoine BOUCHARD son frère 120l. suite à prêt.	
1891	1655/03/30	Acc.	St Chély d'Apcher Aumont Aubrac	BOUCHARD Jean BOUCHARD Antoine, ALLO André	après expertise il y a accord pour éviter procès entre Jean BOUCHARD dit Tatula du moulin de Tatula d'une part, Antoine BOUCHARD son frère consanguin et André ALLO de Nozière, mari de Marguerite BOUCHARD leur sœur d'autre. L'affaire portant sur la répétition de dot de + Arlande BOUCHARENC mère des dits Antoine et Marguerite BOUCHARD, le leg fait au dit Antoine par + Charles BOUCHARD son père et la dot constituée à la dite Marguerite.	cf : 1907
1776	1654/01/14	CM	St Chély d'Apcher	BOUCHARENC Antoine TOURNIER Anne	Antoine BOUCHARENC plus jeune, fils de + Vidal et de Catherine COULOMB d'une part et Anne TOURNIER fille de + Antoine et de Charlotte AMOUROUX d'autre. La dite Anne TOURNIER s'est constituée dot de tous ses biens et en particulier de deux cents livres en denrées, une couverture et 4 linceuls.	présence de Antoine BOUCHARENC et Jean FROMENT, frère et beau-frère du futur.
1781	1654/01/29	Q	Les Bessons Le Fau de Peyre	BOUCHARENC Etienne BOISSONAT (BOISSONNADE) Blaise	Blaise BOISSONNAT (BOISSONNADE) des Salèles p du Fau confesse avoir reçu d'Etienne BOUCHARENC mari de Jeanne BLANCHE (BLANC) de Treidos p des Bessons la somme de 6 livres suite au contrat passé entre ladite BLANC et feu Anne MONTEIL mère dudit BOISSONAT reçu par moi notaire	

Photo	dates	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	résumé de l'acte	observations diverses
1850	1654/10/25	Q	Les Bessons St Chély d'Apcher	BOUCHARENC Jean BOUCHARENC Pierre	Jean BOUCHARENC de Bonnafon confesse avoir reçu de Pierre BOUCHARENC son beau-frère de Treidos 40l. en moins de la dot constituée à Cebelhe BOUCHARENC sa femme, en son C.M.	présence de Guillaume BOUCHARENC frère et beau-frère des parties.
1848	1654/10/25	Obl.	Les Bessons St Chély d'Apcher	BOUCHARENC Pierre BOULET Etienne, serrurier	Pierre BOUCHARENC de Treidos, fils de + Etienne confesse devoir à Me Etienne BOULET 100l. suite à diverses obligations dont l'une par + Marguerite SARRUT (écrit SARRUDE) mère du dit Pierre.	mention de Jean BOUCHARENC de Bonnefon beau-frère du débiteur
1868	1654/12/30	Obl.	Bacon l'Eglise St Chély d'Apcher	BOUDON Pierre MICHEL Jacques, docteur en droit	Pierre BOUDON de Trémouloux confesse devoir à Me Jacques MICHEL 78l. pour reste d'arrentement pour la métairie du Bacon.	
1900	1655/05/03	V	Les Bessons St Chély d'Apcher	BOULET Jeanne et RUAT Pierre MICHEL Claude, bourgeois	Jeanne BOULET et Pierre RUAT mère et fils de Treidos, vendent à Sieur Claude MICHEL un pré et champ joignant pour 100l.	signé MICHEL
1893	1655/04/04	Q	La Fage St Julien (le Viala)	BOUNIOL Jean RAOUL André	Jean BOUNIOL confesse avoir reçu d'André RAOUL 21l. pour deux taureaux, plus 6l. Pour 4 brebis, plus 15l., un cotillon, un liceul comme premier paiement de la dot de Claude POUCHON femme du dit BOUNIOL	
1927	1655/08/19	CM	La Fage St Julien	BOYER Barthélémy et Pierre GRAVEJAT Béatrice et MATHIEU Jeanne	Sont établis Barthélémy et Pierre BOYER agé de 16 à 17 ans, père et fils d'une part et Béatrice GRAVEJAT vve de Guillaume MATHIEU et Jeanne MATHIEU agée de 12 ans, sa fille d'autre. Les dits Barthélémy BOYER et Béatrice GRAVEJAT et les dits Pierre BOYER et Jeanne MATHIEU ont promis de se prendre en mariage. La dite GRAVEJAT tant de son chef que pour la dite MATHIEU a constitué dot de 173l. tant en bétail qu'en meubles, en plus maison et jardin sis à Chassignole dont elle a jouissance et en plus ce qui peut lui être dû par Pol GRAVEJAT son père. Le dit Barthélémy BOYER fait donation à son fils de la moitié de tous ses biens et de même la dite GRAVEJAT en faveur de la dite MATHIEU sa fille	
1786	1654/02/07	Tra.	La Fage St Julien (Recoules)	BRASSAC Anne FOURNIER Antoine	Anne BRASSAC fille de + Durant et de + Catherine ROUGIER fait rémission à Antoine FOURNIER son beau-frère de tous ses droits paternels et maternels pour 410l., une vache, trois brebis et 4 cartonnées de blé.	
1800	1654/04/11	Q	St Chély d'Apcher	BRASSAC Antoine, marchand AURIAC Catherine	Me Antoine BRASSAC confesse avoir reçu de Catherine AURIAC sa belle-ùère 500l. En moins de la constitution faite à Marguerite SARRAZIN sa femme dans son C.M. par Me P. CONORTON, la dite somme payée par les hoirs de Jacques PLANCHON de Rimeize.	signé BRASSAC
1818	1654/05/31	Q	Termes La Fage St Julien	BRASSAC Jean BRASSAC Vidal et Antoine	Jean BRASSAC de Chantejal confesse avoir reçu de Vidal et Antoine BRASSAC père et fils du Viala, 65l. reste du contrat de rémission du 07/10/1641 par moi notaire, fait par le dit Jean au dit Vidal son frère.	

Photo	dates	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	résumé de l'acte	observations diverses
1792	1654/02/12	CM	La Fage St Julien Termes	BRASSAC Jean MOURGUE Delphine	Jean BRASSAC du Viala, fils de + Antoine et de + Gonette ALHIER d'une part et Delphine MOURGUE de Chantejal fille de Jean et de + Astruge BRINGER d'autre. La dite Dephine MOURGUE émancipée par son père, s'est constituée dot de tous ses biens. Me Antoine BRINGER, prêtre et prieur du Bacon, oncle et parrain de la future lui donne 5 cesterés de blé ainsi que ses droits paternels et maternels qu'il a par son titre clérical.	signé BRENGIER (prieur du Bacon)
1937	1655/10/21	Q	Fournel Bacon l'Eglise	BRASSAC Jean BRENGER Antoine prêtre	Jean BRASSAC de Chantejal, mari de Delphine MOURGUE confesse avoir reçu de Me Antoine BRENGER prieur du Bacon, 5 cestiers de blé que le dit Me BRENGER avait constitué à la dite Delphine en son C.M. par moi notaire.	signé BRENGER
1905	1655/05/20	V	La Fage St Julien (Lle Viala)	BRASSAC Vidal POULALHON Pierre	Vidal BRASSAC vend à Pierre POULALHON sa part d'une maison sise au Viala pour 80l.	signé POULALHON
1926	1655/08/10	V	Bacon l'Eglise Termes	BRENGIER Antoine, prêtre BOISSONNADE Guillaume, maréchal	Le Antoine BRENGIER curé du Bacon vend à Guillaume BOISSONNADE de la Croze, un champ, bois et buges sis à la Croze et contenant en tout 13 cartonnées de terre, pour 100l.	signé BRENGIER
1774	1654/01/06	CM	St Chély d'Apcher	BROS Etienne VALES Anne	Étienne BROS fils de + Jean tisserand d'une part et Anne VALES fille de + Jacques et de Gabrielle BESSE assistée d'Antoine VALES son frère, d'autre. La dite Gabrielle BESSE constitue dot à sa fille de 150l. et Antoine VALES son frère lui constitue 60l., plus une robe, une couverture, deux linceuls.....	signé A(ntoine) VALES
1795	1654/03/01	Q	St Chély d'Apcher	BROS Etienne, tisserand VALES Antoine, tisserand	Etienne BROS confesse avoir reçu d'Antoine VALES son beau-frère 105l. En moins de la dot constituée à Anne VALES femme du dit BROS en son C.M. poar moi notaire.	signé A. VALES
1839	1654/10/11	Tra.	St Chély d'Apcher	BROS Marguerite SAVY Jean, tisserand	Marguerite BROS vve d'Antoine PAGES fait rémission à Jean SAVY plus vieux son beau-frère de tous ses droits sur la maison à ses + père et mère au faubourg supérieur pour 18l.	
1925	1655/08/08	Q	St Chély d'Apcher	BROS Pierre et MIALHANES Magdeleine VALLES Anne	Pierre BROS et Magdeleine MIALHANES mariés confessent avoir reçu d'Anne VALLES vve d'Etienne BROS, et par les mains d'Antoine VALLES son frère 15l. Suite au contrat de partage fait entre eux.	signé A. VALES

Photo	dates	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	résumé de l'acte	observations diverses
1871	1655/01/22	V	Termes St Chély d'Apcher	BRUN Antoine MICHEL (de) Vitalis	Pierre BOISSONNADE et Antoine BRUN beau-père et beau-fils de la Molle sont débiteur envers Me Vitalis de MICHEL lieutenant de justice de la ville de 407l., 3 cestiers et 2 cartonées de blé suite à plusieurs obligations et à l'arrentement de la métairie du Branchal. Le dit BOISSONNADE ayant par contrat devant Me VARENNE fait donation de tous ses biens au dit BRUN sous conditions que ce dernier acquitte ses dettes, à cete cause le dit Antoine BRUN vend à Me Vitalis de MICHEL un pré sis à la Molle contenant 8 charretées de foin et un pâturage joignant contenant 3 cesterées de terre annulant ainsi les dettes. De suite le dit Me MICHEL a arrenté pour 6 ans au dit BRUN les dites pièces moyennant 21L./an.	signé MICHEL cf : 1874
1916	1655/06/27		St Chély d'Apcher	BRUN Jeanne BRUN Jeanne, Isabeau et Anne	Jeanne BRUN vve de Guillaume BAZALGETTE d'une part et autre Jeanne, Isabeau et Anne BRUN d'autre, toutes sœurs et filles de + Pierre BRUN et de + Isabeau BASCLE , ont fait partage des biens ayant appartenu à leur père	
1898	1655/05/02	T	St Chély d'Apcher (Sarroul)	BRUN Marie vve BRUN Jean	à Me Pierre BRUN prêtre, son fils, outre son titre clérical, 5s.; institue Jeanne BRUN sa fille femme de Jean BROS dit Rouquat son H.U.	
1832	1654/09/05	T	St Chély d'Apcher	BRUN Vidal	institue sa sépulture au couvent des R. Frères de St François. Lègue à Jean et Louis BRUN ses fils, à chacun 500l.; à Isabeau BRUN sa fille 1000l. et une vache pleine; à Anne BRUN sa nièce, fille de Louis BRUN son frère, 3l.; à Louise BRUN sa nièce et filieule, fille du dit Louis 15l.; institue Antoinette VIDAL sa femme son H.U.	
1934	1655/10/10	Q	Arcomie La Fage St Julien	BRUNEL Jean FOURNIER Antoine	Jean BRUNEL de Tibiron, mari de Jeanne BRASSAC confesse avoir reçu d'Antoine FOURNIER son beau-frère de Recoules, 40l. en moins de la constitution de la dite BRASSAC.	
1810	1654/05/21	Q	Arcomie La Fage St Julien	BRUNEL Jean FOURNIER Antoine	Jean BRUNEL de Tibiron, mari de Jeanne BRASSAC confesse avoir reçu d'Antoine FOURNIER son beau-frère de Recoules, 40l. Au profit de sa femme absente.	
1870	1655/01/18	Tra.	Prunières La Fage St Julien	BRUNEL Pierre BRUNEL Pierre	Pierre BRUNEL natif de Recoules et habitant Apcher transporte à autre Pierre BRUNEL son frère de Recoules, tous ses biens et droits paternels et maternels moyennant 67l.10s.	
1761	1653/11/16	CM	St Just (15) Prunières	BUFPE Guillaume PAULET Catherine	Guillaume BUFPE natif de Flotes, par. de la Motte , évêché de Clermont, fils de + Sébastien et de Jeanne CHAUSSE, ladite habitant St Just, d'une part et Catherine PAULET fille d'Antoine et de Jeanne PASCAL de Fermus d'autre. Les dits PAULET et PASCAL font donation à leur fille de la moitié de tous leurs biens à leur fille sous réserve d'usufruit.	cf : 1759

Photo	dates	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	résumé de l'acte	observations diverses
1819	1654/06/17	Acc.	Rimeize St Chély d'Apcher	BUFFIER Jean HERMET Guillaume, notaire	Jean BUFFIER de Pontarchat comme héritier de + Jean PONSONALHE et de + Marguerite MOURGUES avit en 1629 ou 1630 avait fait appeler les hoirs des Sieurs Jean et Etienne HERMET devant les officiers de la baronnie concernant l'évaluation de la métairies de ses ayeux sise au dit Pontarchat et acquises par les dits + Sieurs HERMET. le dit Jean BUFFIER sur le point de reprendre le procès a trouvé accord avec Me Guillaume HERMET héritiers des + Jean et Etienne HERMET son ayeul et son père,	signé HERMET cf : 1824
1809	1654/05/21	V	St Chély d'Apcher	CAILA Jacques, prêtre et CAILA André, bourgeois MICHEL Claude, bourgeois	Me Jacques CAILA docteur en théologie et Sieur Abndré CAILA vendent à Sieur Claude MICHEL un champ attenant à la ville, contenant 20 cartonnées de terre pour 220l.	signé : CAILA, CAILA, MICHEL
1840	1654/10/12	Acc.	Fau de Peyre Les Bessons	CHABANON Pierre TIEULLON Pierre	Pierre CHABANON à vendue avec faculté de rachat à Antoine FOURNIER de Salelles de deux buges, puis aurait vendu la faculté de rachat à Pierre TIEULLON de Veyres, à cette suite le dit TIEULLON à proposé au dit FOURNIER le rachat des buges mais a essuyé refus. Pour compenser le dit CHABANON a vendu, sous faculté de rachat d'ici une année, au dit TIEULLON pour les 18l. qui lui sont dûes, un travers au lieu de Vareilles contenant une cestercée	
1852	1654/11/07	T	St Chély d'Apcher	CHABERT Marguerite	Marguerite CHABERT femme de Jean SARRAZIN sachant avoit fait son testament et codicille confirme ceux-ci et tient quitte son dit mari des 200l. qu'il lui avait reconnues dans son C.M. Elle déclare que Gonette BOULET sa mère avait reçu de Vidal CHABERT son frère, 1200l. en moins de la répétition de dot. elle confirme le dit SARRAZIN, Antoine et Anne CHABERT comme ses héritiers.	cf : 1659
1836	1654/09/27	Obl.	La Fage St Julien (Recoules)	CHALMETTON Etienne FOURNIER Antoine	Etienne CHALMETTON confesse devoir à Antoine FOURNIER 18l.15s. pour vrai et aimable prêt, utilisés pour pauer une obligation du 05/02/1652 devant Me BONNEFOY, consentie à Pierre PANAFIEU par le dit CHALMETTON et Marguerite RECOULES.	signé PANAFIEU
1943	1655/11/14	CM	Termes (Berc)	CHALVET Jean, tisserand PAGES Anne	Jean CHALVET fils de Pierre et de Marguerite MARTIN d'une part et Annes PAGES fille de Guicharnal et d'Astruge DALMAS d'autre. La dite Anne PAGES s'est constituée dot de tous ses biens et droits plus une robe neuve, un coffre en bois..... Les dits Pierre CHALVET et Marguerite MARTIN font donation au futur de la moitié de tous leurs biens sous réserve d'usufruit.	
1772	1653/12/30	Q	Les Bessons Fau de Peyre	CHARDAIRE Pierre CHARDAIRE Antoine	Pierre CHARDAIRE originaire des Gouttes et mariés à Treidos, confesse avoir reçu d'Antoine CHARDAIRE son frère aîné des Gouttes, 1501l. suivant accord entre eux surtout les droits paternels et maternels, de leurs ayeux, oncles... que le dit Pierre pourrait avoir.	

Photo	dates	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	résumé de l'acte	observations diverses
1857	1654/11/19	Q	Rimeize Fau de Peyre	CHASSARIC Jean FOURNIER Antoine	Jean CHASSARIC de Cayres confesse avoir reçu d'Antoine FOURNIER 45l. en déduction de la constitution faite à sa femme.	
1798	1654/04/11	V	St Chély d'Apcher	CHASTANG Agnès MICHEL (de) Vitalis, bachelier en droit	Agnès CHASTANG vve de Jean ENGELVIN en déduction des sommes dues par le dit + ENGELVIN à Me Vitalis de MICHEL, vend un petit jardin qui lui fut donné en pacte de mariage par Jean CHASTANG Chastagnon son père, pour 801l.	signé MICHEL
1939	1655/10/31	Acc.	St Chély d'Apcher	CHASTANG André CHASTANG Jean	Il y a procès entre André CHASTANG et Jean CHASTANG son frère concernant la répétition de dot d'Antoinette MACARY. Pour éviter de grands frais de procès, les dits CHASTANG s'en remettent à Me Antoine BOULET marchand de la ville et à Nadal CHASSAFEYRE maçon de St Pierre le Vieux. Pour tous les droits paternels et maternels du dit Jean CHASTANG le dit André CHASTANG baille l'étage de maison haute et le galletas où le dit Jean habite, la dite donation faite sans aucune servitude. Les meubles de bois qui se trouvent dans la maison appartiendront au dit Jean pour la somme de 15l.	signé A. BOULET
1941	1655/10/31	Q	St Chély d'Apcher	CHASTANG André CHASTANG Jean	André CHASTANG confesse avoir reçu de Jean CHASTANG son frère 15l. contenues au contrat entre les parties.	cf : 1939
1910	1655/06/01	V	St Chély d'Apcher Aumont-Aubrac	CHASTANG François, notaire ALLO André	Me François CHASTANG notaire d'Aumont et bourgeois de St Chély, vend à André ALLO de Nozières un pré de 2 charretées de foin, sis à Nozières, pour 200l.	signé CHASTANG
1843	1654/10/18	V	Fau de Peyre	CHASTANG Jean MARTIN François	Jean CHASTANG du Moulin de Beauregard vend à François MARTIN du dit Beauregard un escousson de devèze plus le passage dans un champ pour 81.10s.	signé MARTIN
1819	1654/06/04	Q	St Chély d'Apcher (Espouzolles)	CHASTANG Jeanne BRASSAC Jean	Jeanne CHASTANG vve et héritière d'André BRASSAC confesse avoir reçu de Jean BRASSAC son beau-frère 20l. Pour les droits légitimes que le dit + André pouvait avoir sur les biens de son + père.	
1876	1655/12/31	V	La Fage St Julien St Chély d'Apcher	CHASTANG Louis SOLLIER Pierre, marchand	Louis CHASTANG de Recoules vend à Me Pierre SOULIER un escousson de terre pour 40s.	
1759	1653/11/09	Don.	St Just (15) Prunières	CHAUSSE Jeanne BUFFE Guillaume	Jeanne CHAUSSE vve en secondes noces de Jean CHALVET fait donation à Guillaume BUFFE son fils du premier mariage avec + Sébastien BUFFE de Clermont d'Auvergne, 100l. de sa dot à prendre sur les héritiers du dit + CHALVET ou sur Jean CROUZAT son neveu d'Estremiac.	cf : 1761
1950	1655/11/26	V	La Fage St Julien (Recoules)	CHEVALIER Etienne MOURGUE Françoise	Etienne CHEVALIER de Recoules vend à Françoise MOURGUE vve de Guillaume CHEVALIER (habitant Termes quand il vivait) une partie de son courtillage pour 20l.	date prise dans la marge, est donc après le 26
1873	1655/01/24	Obl.	La Fage St Julien St Chély d'Apcher	CHEVALIER Jean SOLLIER Pierre, marchand	Jean CHEVALIER fils de + Pierre confesse devoir à Me Pierre SOULIER son neveu 94l.	

Photo	dates	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	résumé de l'acte	observations diverses
1894	1655/04/05	V	La Fage St Julien (Recoules)	CHEVALIER Jean, charpentier GARDELLE André	Jean CHEVALIER fils de + Pierre vend à André GARDELLE un champ au dit lieu contenant 4 cartonnées de terre pour 69l.	
1858	1654/12/07	QA	La Fage St Julien	CHEVALIER Pierre PAGES Jeanne	Pierre CHEVALIER de la Fouillarade confesse avoir reçu de Jeanne PAGES sa belle-sœur vve de Jean CHEVALIER d'Alauzier, 200l. en déduction de la constitution faite à Jeanne PAGES (autre Jeanne PAGES) femme du dit CHEVALIER	
1935	1655/10/19	Q	La Fage St Julien	CHEVALIER Pierre PAGES Jeanne	Pierre CHEVALIER de la Fouillarade confesse avoir reçu de Jeanne PAGES sa belle-sœur vve de Jean CHAVALIER d'Alauzier, 20l. en déduction de la constitution faite à Jeanne PAGES (autre Jeanne PAGES) femme du dit CHEVALIER en son C.M. par Me BRUGEYRON.	
1770	1653/12/22	Q	St Chély d'Apcher	COLOMB Jean prêtre, PANAFIEU Pierre bourgeois GRAS (de) Bernard	Me Jean COLOMB prêtre, Sieur Pierre PANAFIEU bourgeois, trésorier de la Confrérie des Pénitents Blancs, confessent en les dites qualités et avec le consentement de Me Jacquess MICHEL, docteur en droit et recteur de la dite confrérie, avoir reçu de noble Bernard de GRAS, seigneur de Lignhac, conseiller du roi et héritier testamentaire de + Jean GRAS son père, 60l. léguée par le dit + GRAS à la dite confrérie en son T. du 06/07/1650 par moi notaire..	signé COULOMB, PANAFIEU, MICHEL, DEGRAS
1883	1655/03/04	Acc.	St Chély d'Apcher Arzens d'Apcher	CONORTON Pierre, notaire BOUSSUGE Guillaume	Il y a procès entre Me CONORTON comme mari de demoiselle Françoise d'ALHIER et Guillaume BOUSSUGE fils et héritier vde + Pierre BOUSSUGE dit Alanche de Pourchastrenc concernant le chemin fait par le dit BOUSSUGE pour accéder à ses champs et pour un ancien jardin. Pour y mettre fin un accord est trouvé moyennant le paiement par le dit BOUSSUGE de 50l.	signé CONORTON
1843	1654/10/19	CM	La Fage St Julien Albaret le Comtal	CONSTANT Pierre CONNORT Jeanne	Pierre CONSTANT du Viala, fils de + Pierre et de Cebvlhe POULALHON d'une part et Jeanne CONNORT de la Bastide, fille de + Jean et de + Marguerite BATIFOL d'autre. La dite Jeanne CONNORT majeure, s'est constituée dot de tous ses biens et droits. La dite POULALHON fait donation à son fils de la moitié de tous ses biens sous réserve d'usufruit	
1846	1654/10/24	V	Albaret le Comtal	CORBIERE Agnès PAREN Mathieu	Agnès CORBIERE vve de + Mathieu PAREN d'Andes vend à Mathieu PAREN d'Anzidiols une estimade d'un champ plus un escousson de bornade contenant 4 cartonnées de terre le tout pour 85l.10s. Annulant plusieurs obligations consenties devant Me CONNORT	
1763	1653/12/02	Obl.	St Chély d'Apcher	DECANS Antoine, marchand teinturier SOLHIER Pierre, marchand	Me Antoine DECANS confesse devoir à Sieur Pierre SOLHIER 100l. suite à prêt qu'il s'engage à payer d'ici 3 ans et en garantie hypothèque un pré.	signé DECANS
1871	1655/01/20	Q	St Chély d'Apcher	DELRANC Pierre BOULET Jean	Pierre DELRANC fils de + Mathieu tanneur, confesse avoir reçu de Jean BOULET son beau-père 50l. , une robe et un cotillon en moins de la dot constituée à Catherine BOULET en son C.M. par Me MOUSSIER	signé DELRANC

Photo	dates	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	résumé de l'acte	observations diverses
1828	1654/08/05	Q	St Chély d'Apcher	DERBOUZE Jean, marchand CHASTANG André, marchand	Jean DERBOUZE confesse avoir reçu d'André CHASTANG son beau-père 150l. pour reste et entier paiement de la constitution faite à Isabeau CHASTANG sa femme.	signé : DERBOUZE, CHASTANG cf : 1744, 9709
1882	1655/03/01	Acc.	St Chély d'Apcher	DERBOUZE Jean, marchand FOURNIER Jean	Par contrat du 08/06/1648 Jean FOURNIER dit Comte a baillé en paiement à Me Jean DERBOUZE un champ, à la jouissance de ce champ le dit DERBOUZE a subi des troubles de Vidal FOURNIER ayant droit su Sieur du Roc. Pour compensation le dit Jean FOURNIER baille au dit DERBOUZE un autre champ contenant 14 cartonnées de terre	signé : DERBOUZE, FOURNIER Conte
1803	1654/04/30	Q	St Chély d'Apcher	DOUBLE Jeannne PANAFIEU Pierre , bourgeois	Jeanne DOUBLE âgée de 26 ans, fille de + Claude DOUBLE confesse avoir reçu de Sieur Pierre PANAFIEU 83l. suite à contrat par moi notaire et ce sans préjudice de la somme de 200l. dûe à delphine DOUBLE sœur de la dite Jeanne selon le dit Contrat.	mention de Jean DOUBLE frère de la dite Jeanne, habitant Paulhenc (15) signé PANAFIEU
1804	1654/05/04	Q	Marvejols Les Bessons	FAUCHIER Jean GRANIER Jean	Jean FAUCHIER mari d'Anne GRANIER confesse avoir reçu de Jean GRANIER son beau-frère et fils de + Jean de la Védrine, 30l. pour reste et entier paiement du leg fait par le dit + Jean GRENIER à la dite Anne en son T. par moi notaire.	
1796	1654/03/09	Q	St Chély d'Apcher	FORNIER Jean, bourgeois MICHEL Jacques, docteur en droit	Sieur Jean FORNIER prieur juridictionnel du lieu, confesse avoir reçu de Me Jacques MICHEL son beau-père 700l. pour reste et entier paiement des 3000l. constituée à demoiselle Jeanne MICHEL, sa femme, en son C.M. par moi notaire. Somme constituée par + Me Jean MICHEL et Me Jacques MICHEL père et fils, et par + demoiselle Catherine de LESCURE femme du dit Sieur Jacques MICHEL	signé : FORNIER, MICHEL
1807	1654/05/14	Q	St Chély d'Apcher Termes	FOSES Jean DURANT Jean et Jean	Jean FOSSES fils de + Pierre du Moulin de Finet confesse avoir reçu de Jean et Jean DURANT père et fils de Chabanette, 180l. et une robe en moins de la dot constituée à Daunis DURANT femme du dit FOSSES en son C.M. par moi notaire.	
1899	1655/05/03	Q	Fau de Peyre Rimeize	FOURNIER Antoine et Pierre BONNEFOY Antoine	Antoine et Pierre FOURNIER père et fils du Chambon confesse avoir reçu d'Antoine BONNEFOY de la Chalmette 60l., 3 agnelles et 3 agneaux en déduction de la constitution faite par le dit BONNEFOY à Catherine PITIOT femme du dit Pierre FOURNIER en son C.M. par Me VALENTIN.	
1762	1653/11/23	V	St Chély d'Apcher Les Bessons	FROMENT Jean, tisserand BOUCHARD Antoine	Jean FROMENT a fait rémission à Antoine BOUCHARD de Combret d'un champ d'une cesterée de terre pour 10l.	mention d'isabeau BOUCHARD mère du dit FROMENT

Photo	dates	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	résumé de l'acte	observations diverses
1906	1655/05/20		St Chély d'Apcher	GIRARD Antoine, tisserand	Antoine GIRARD confirme le contrat passé entre Mathieu VALENTIN son beau-frère et Jean FOSSES	cf : 1881 signé GIRARD
1801	1654/04/12	Q	St Just (Chizoulet)	GOURDON Marie GOURDON Jean	Marie GOURDON maîtresse de ses biens, fille de + Pierre et de + Jeanne GERVAIS confesse avoir reçu de Jean GOURDON son frère, 80l. suite au contrat de rémission de ses droits paternels et maternels par Me BIGNOT	
1852	1654/11/01	Q	Les Bessons (la Védrine)	GRANIER Jeanne GRANIER Jean	Jeanne GRANIER fille de + Jean et de + Jeanne DELAPORTE confesse avoir reçu de Jean GRANIER son frère consanguin 60l. suite au contrat d'accord entre eux	
1770	1653/12/22	Q	St Chély d'Apcher	GRAS (de) Antoine, PANAFIEU Pierre, HERMET Guillaume de GRAS Bernard	Me Antoine de GRAS, docteur en théologie, prêtre et prieur de la confrérie du St Sacrement, Sieur Pierre PANAFIEU bourgeois, Me Guillaume HERMET notaire et trésorier de la dite Confrérie, confessent en les dites qualités, avoir reçu de noble Bernard de GRAS, seigneur de Lignhac, conseiller du roi et héritier testamentaire de + Jean GRAS son père, 300l. léguée par le dit + GRAS à la dite confrérie en son T. du 06/07/1650 par moi notaire..	signé : GRAS, PANAFIEU, HERMET, DEGRAS
1764	1653/12/03	Acc.	St Chély d'Apcher St Flour (15)	GRAS (de) Bernard PEYRUS Georges et Guillaume, marchands	Georges et Guillaume PEYRUS père et fils ont consenti obligation de 200l. Le 27/04/1651 en faveur de Monsieur Bernard de GRAS, seigneur et baron de Lignhac et le dit Guillaume PEYRUS conjointement avec Me Adrian CHABERT sieur de Flamargues et docteur en droits et les Sieurs Pierre GALET et Hugues OLIVIER une obligation de 5642l.17s.10d. devant Me SURJAC (St Flour) pour vente d'étoffes et de draps. Pour obtenir paiement le Sieur de GRAS a fait saisir bétail et meubles appartenant aux dits PEYRUS. Pour éviter les poursuites un accord est trouvé entre les parties.	signé DEGRAS
1949	1655/11/23	Q	St Chély d'Apcher Aumont Aubrac	GRAS (de) Marguerite et MICHEL Jean MEISSONNIER Guillaume, marchand	Marguerite de GRAS vve et héritière de + Me Christophe MICHEL sieur du Roc, conseiller et procureur du Roi et Me Jean MICHEL sieur du Roc son fils, confessent avoir reçu de Sieur Guillaume MEISSONNIER 450l. en moins du contrat de permutation passé entre le + sieur du Roc et le dit MEISSONNIER le 31/10/1655 par Me HERMET.	signé : GRAS, DUROC
1788	1654/02/08	V	St Chély d'Apcher (Espouzolles)	GRAVEJAT Pierre ALBUISSON Etienne	Pierre GRAVEJAT vend à Etienne ALBUISSON une maison couverte de paille, sise au dit lieu pour 96l.	
1897	1655/04/22	Q	St Chély d'Apcher Rimeize	GRENIER Catherine GRENIER André, prêtre	Catherine GRENIER vve de Jean MICHEL confesse avoir reçu de Me André GRENIER, curé de Rimeize, 60l. En moins de la constitution faite en son C.M. par moi notaire.	
1901	1654/05/09	Acc.	St Chély d'Apcher	GRIMAL Jean, marchand PORTEFAIX Philippe et Antoine	Jean GRIMAL d'une part et Philippe et Antoine PORTEFAIX frères confirment l'accord de permutation de terres fait le 31/03/1643 par le dit GRIMAL et Madeleine VINCENT leur mère, vve d'Antoine PORTEFAIX.	

Photo	dates	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	résumé de l'acte	observations diverses
1895	1655/04/18	Obl.	Les Bessons (Treidos)	GUIONNET Guillaume BOUCHARENC Etienne	Guillaume GUIONNET confesse devoir à Etienne BOUCHARENC 70l. dont le dit GUIONNET eétait débiteur envers Jean FOSSES fils à + Pierre meunier de Finet suite à procès et que le dit BOUCHARENC à payé.	
1829	1654/08/09	Q	Bacon l'Eglise	GUIONNET Jean PELEGRIN Claude	Jean GUIONNET de Plagnes, en son nom et celui de Pierre GUIONNET son fils confesse avoir reçu de Claude PELEGRIN du dit lieu, 40l. en moins de la constitution faite à Françoise PELEGRIN femme du dit Pierre en son C.M. par moi notaire.	cf : 1740
1855	1654/11/12	Obl.	Les Bessons St Chély d'Apcher	GUIONNET Jean MICHEL Claude, bourgeois	Jean GUIONNET Basset confesse devoir à Sieur Claude MICHEL demeurant aux Bessons 120l. suite à diverses obligation qu'il s'engage à payer et garantit par l'hypothèque d'un pré.	signé MICHEL
1902	1655/05/11	Obl.	Les Bessons Fontans	GUIONNET Jean BOUCHARENC Jean, notaire	Jean GUIONNET dit Basset, fils de + Jean, confesse devoir à Me Jean BOUCHARENC de Lestival 140l. pour une obligation de 60l. consentie par dit + Jean GUIONNET à + Jean ROUSSET oncle du dit BOUCHARENC, et 80l. en dépens et intérêts pour non-paiement	signé BOUCHARENC
1838	1654/10/02	Q	Arcomie Blavignac	GUIONNET Jean, tailleur d'habits BOYER Louis	Jean GUIONNET fils de Lionel de Tibiron confese avoir reçu de Louis BOYER son beau-frère de Rouveyret 69l.5s. du terme échu de la constitution faite à Claude BOYER femme du dit Jean GUIONNET en son C.M. par moi notaire.	cf : 1726, 9496
1812	1654/05/22	CM	Albaret Ste Marie	GUIONNET Pierre, charpentier VAUREILLE Antoinette	Pierre GUIONNET d'une part et Antoinette VAUREILLE fille de + Antoine et de + Agnès BALDET d'Arfeuille d'autre. La dite VAUREILLE s'est constituée dot des éléments du transport ci-dessus	
1889	1655/03/19	Acc.	St Chély d'Apcher	HERMET Guillaume JACQUET Maximilien	Me Guillaume HERMET baille à Maximilien JACQUET une maison dans l'enclos de la ville, acquise de + Antoinette PEYTAVIN mère du dit JACQUET, en contre échange le dit JACQUET baille au dit HERMET un jardin acquis en partie de François MARTOURET beau-père du dit JACQUET et comme la maison a plus grande valeur que le jardin, le dit JACQUET paiera au dit HERMET 140l.	signé HERMET

Photo	dates	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	résumé de l'acte	observations diverses
1858	1654/12/08	Acc.	St Chély d'Apcher Albaret Ste Marie	HUGON Vidal, prêtre HUGON Jean	Feu Me Jean HUGON vicaire d'Albaret Ste Marie à constitué pension de 50l. à Me Vidal HUGON son neveu vicaire de ST Chély par contrat du 16/05/1650 par Me E. CAZELADES, par ailleurs le dit + Me Jean HUGON à par testament devant le dit notaire a institué Jean HUGON son neveu et filleul, fils de + Bertrand. Estimant la pension trop élevée par rapport à l'héritage et pour éviter procès il y a accord entre les parties, la pension dûe au dit Me Vidal est réduite à 10 cartonnées de blé annuellement et ce pour 8 années et de plus le dit Me Vidal conservera 100l. et un lit de plumes reçu de l'héritage du dit +Me Jean HUGON.	signé V. HUGON
1890	1655/03/19	Q	St Chély d'Apcher	JACQUET Maximilien, tisserand BOULET Etienne, serrurier	Maximilien JACQUET confesse avoir reçu d'Etienne BOULET 168l.6s. que François MARTOURET beau-père du dit JACQUET lui a déléguées du contrat de vente faite avec le dit BOULET.	
1953	1655/12/20	T	St Chély d'Apcher	JALBERT Jean, pelissier	institue sa sépulture au couvent des RR.PP. Cordeliers de la ville. Lègue à Antoine JALBERT son fils 30l.; à Jeanne et autre Jeanne JALBERT ses filles, à chacune 60l.; institue Jeanne VALENTIN sa femme son H.U.	signé JALBERT
1909	1655/05/29	Acc.	St Chély d'Apcher	JAMBE Jean, marchand VIGAN Pierre, marchand	Jean JAMBE autorise Jean VIGAN à faire tomber l'égout du couvert de la maison que le dit VIGNAN fait construire dans sa bassecourt et de faire de petites fenêtres ouvrant sur la dite bassecourt, le tout pour 10l.	signe : JHAMBE, VIGAN
1864	1654/12/30	CM	St Chély d'Apcher	JULHIEN Antoine MURET Catherine	Antoine JULHIEN fils de + Jean et de Jeanne RICOU d'une part et Catherine MURET fille de Pierre MURET et de Jeanne RAOUL d'autre. Les dits MURET et RAOUL ont constitué dot à leur fille de 500l. et une robe. La dite RICOU fait donation à son fils de la moitié de tous ses biens sous réserve d'être nourrie et entretenue sa vie durant par les futurs.	cf : 1924
1924	1655/07/30	Q	St Chély d'Apcher	JULHIEN Antoine, tissreand MURET Pierre, couturier	Antoine JULHIEN confesse avoir reçu de Pierre MURET 190l.10s. et deux linceuls en moins de la dot constituée à Catherine MURET femme du dit JULHIEN en son C.M. par moi notaire	cf : 1864
1813	1654/05/25	Q	Les Bessons	LAFON Pierre MATHIEU Catherine et BOUCHARENC Jean	Pierre LAFON de Barbus mari de Jeanne (BOUCHARENC), confesse avoir reçu de Catherine MATHIEU et de Jean BOUCHARENC mère et fils de la Védrine 60l. et une robe de la constitution faite à la dite Jeanne	
1850	1654/10/26	Q	Arcomie Blavignac	LIONNET Jean, tailleur d'habits BOYER Louis	Jean LIONNET de Tibiron confesse avoir reçu de Louis BOYER son beau-frère de Rouveyret 55l.15s. De la constitution faite à Claude BOYER femme du dit LIONNET.	
1941	1655/11/01	Q	Arcomie Blavignac	LIONNET Jean, tailleur d'habits BOYER Louis	Jean LIONNET de Tibiron confesse avoir reçu de Louis BOYER son beau-frère de Rouveyret 15l. de la constitution faite à Claude BOYER femme du dit LIONNET.	

Photo	dates	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	résumé de l'acte	observations diverses
1922	1655/07/26	V	St Alban sur Limagnole Le Malzieu	MACARY Pierre ASTRUC Girault, marchand	Pierre MACARY du Mont de Chabannes vend à Sieur Girault ASTRUC bourgeois, une rente annuelle et perpétuelle de 6L payable à chaque St Jean Baptiste, la vente faite pour 120l. dont 87l. correspondent selon accord entre les parties à ce que + Benoît MACARY et + Catherine Cournut devaient à + Pierre PIC ayeul de Jeanne BOURCIER femme du dit ASTRUC et héritière du dit PIC.	signé ASTRUC
1915	1655/06/16	CM	St Sauveur de Peyre St Pierre le Vieux	MALEVAL Jacques FOURNIER Catherine	Sieur Jacques MALEVAL de St Sauveur de Peyre d'une part et Catherine FOURNIER de Vareilles fille de Jean dit Capitany et de Claude RUAT d'autre. Les dits Jean FOURNIER et Claude RUAT constituent à leurs fille la moitié de tous leurs biens sous réserve d'usufruit leur vie durant. Le dit Jacques MALEVAL apporte la somme de 2500l.	signé MALLEVAL et Catherine FORNIERE
1908	1655/05/28	V	Les Bessons Aumont-Aubrac	MARQUES Jacques ALLO André	Jacques MARQUET originaire de Nozières (Aumont) et habitant la Rouyère des Bessons vend à André ALLO de Nozières un pré sis à Nozières contenant une charretée de foin pour 199l.	
1932	1655/10/03	Q	St Chély d'Apcher	MARTOURET Jeanne BOULEY (BOULET) Etienne	Suite au contrat du 14/05/1655 d'engagement de sa maison basse en faveur de François MARTOURET, Jeanne MARTOURET veuve d'Antoine VIGIER, qui sur les 120l. du contrat a déjà reçu d'Etienne BOULEY 30l., confesse avoir reçu du dit Me Etienne BOULEY 19l., les 71l. restantes devant être employées pour 56l. à purger l'hypothèque des hoirs de + Georges BOIGES sur ladite maison et 15l. pour payer ce que la dite MARTOURET doit à Jeanne BONNEFOY. Elle doit aussi 15 livres à Guillaume BERBIGER.	signé (F) MARTOURET cf : 1904, 1934
1934	1655/10/11	Q	St Chély d'Apcher	MARTOURET Jeanne BOULEY Etienne, serrurier	Jeanne MARTOURET vve d'Antoine VIGIER confesse avoir reçu d'Etienne BOULEY par les mains de Marguerite BLANQUET sa femme, 56l. que la dite MARTOURET a prêté à Jean BROS Rouquat laquelle somme est destinée à purger l'hypothèque que les hoirs de + Georges BOIGES ont sur la maison basse de la dite MARTOURET.	cf : 1932
1937	1655/10/21	Q	St Chély d'Apcher	MARTOURET Jeanne MARTOURET François, tisserand	Jeanne MARTOURET vve d'Antoine VIGIER confesse avoir reçu de François MARTOURET son neveu et par les mains d'Etienne BOULEY serrurier, 15l. Suite à contrat.	
1885	1655/03/06	T	St Chély d'Apcher	MARTOURET Jeanne vve VIGIER Antoine	institue sa sépulture dans l'église des RR. PP. cordeliers. Lègue à François VIGIER son fils 30l. et institue Catherine VIGIER sa fille son H.U.	présence de François MARTOURET tisserand, neveu de la T.
1904	1655/05/14		St Chély d'Apcher	MARTOURET Jeanne vve VIGIER Antoine MARTOURET François	Jeanne MARTOURET vve d'Antoine VIGIER fait engagement pour 5 années à François MARTOURET pour l'habiter de sa maison haute avec galetas pour la somme de 120l.	signé F. MARTOURET cf : 1932

Photo	dates	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	résumé de l'acte	observations diverses
1863	1654/12/28	Q	St Chély d'Apcher (Espouzolles)	MATHIEU Marie POULALHON Pierre	Marie MATHIEU acquitte Pierre POULALHON son neveu de la pension annuelle consenti par le dit POULALHON dans le contrat de donation fait par la dite MATHIEU.	
1863	1654/12/28	Don.	St Chély d'Apcher (Espouzolles)	MATHIEU Marie POULALHON Pierre	Marie MATHIEU sachant avoir fait donation de ses biens et droits à Pierre POULALHON son neveu, confirme la dite donation.	
1877	1655/02/09	CM	St Chély d'Apcher	MIALHANE Jean BOUCHARENC Hélix	Jean MIALHANE fils d'Antoine, sellier, et de + Jeanne CORDESSE d'une part et Hélix BOUCHARENC fille de + Jean et de + Jacqueline LAUSSET d'autre. La dite Hélix BOUCHARENC s'est constituée dot de tous ses biens dont 100l. qui constitue sa part des biens qu'elle a avec ses soeurs Jeanne et autre Jeanne BOUCHARENC. Le dit Antoine MIALHANE donne à son fils 30l.	présence de Pierre BROS beau-frère du futur
1879	1655/02/14	Q	St Chély d'Apcher	MIALHANE Jean, sellier BOUCHARENC Hélix	Jean MIALHANE confesse avoir reçu d'Hélix BOUCHARENC sa fiancée 15l. Comme premier paiement de la constitution faite ci-dessus.	
1805	1654/05/07	Tra.	St Chély d'Apcher les Bessons	MICHEL Claude, bourgeois THIEULON Pierre	Sieur Claude MICHEL subroge en ses lieu et place, Pierre THIEULON de Veyres à l'acquisition faite de Pierre CHABANON du Fau du supplément de prix à la vente d'un pré faite par Pierre CHABANON à Claude MARTIN, le dit supplément subrogé par le dit CHABANON au dit MICHEL, ainsi qu'à l'acquisition faite par le dit MICHEL au dit MARTIN d'un escousson de terre. Le tout pour 18l.	signé MICHEL
1938	1655/10/26	V	St Chély d'Apcher Fau de Peyre	MICHEL Jacques, docteur en droit CHARDAIRE Antoine	Sieur Jacques MICHEL vend à Antoine CHARDAIRE des Gouttes un champ contenant une estimade de terre pour 20l.	signé: MICHEL, CHARDAIRE
1791	1654/02/10	Q	St Chély d'Apcher	MICHEL Jean MURET Etienne, marchand	Jean MICHEL confesse avoir reçu d'Etienne MURET son beau-père 150l., une couverture, deux linceuls..... en moins de la constitution faite à Marie MURET femme du dit MICHEL.	cf : 1784
1784	1654/02/02	CM	St Chély d'Apcher	MICHEL Jean MURET Marie	Jean MICHEL fils de + Jean et de Jeanne ADVIGNOL d'une part et Marie MURET fille d'Etienne et d'Isabeau AMOÛROUX d'autre. Etienne MURET et Isabeau AMOÛROUX constituent à leur fille dot de 400l., deux robes, deux couvertures et deux linceuls De même Jeanne ADVIGNOL donne à son fils 150l.	cf : 1791 signé J. MICHEL
1924	1655/08/01	Q	St Chély d'Apcher Les Bessons	MICHEL Jean, bourgeois MARQUES Jacques	Sieur Jean MICHEL confesse avoir reçu de Jacques MARQUES de la Rouyère, 200l. dont le dit MARQUES était obligé par contrat du 18/07/1649	signé : MICHEL cf : 1641
1808	1654/04/14	Q	Rimeize (la Chalmette)	MICHEL Marguerite GRAVEJAT Pierre	Marguerite MICHEL vve d'André GRAVEJAT confesse avoir reçu de Pierre GRAVEJAT son beau-frère 30l. comme reste et entier paiement de la somme contenue au contrat de vente	
1806	1654/05/10	Q	La Fage St Julien (Recoules)	MOURGUE Guillaume, tisserand MOURGUE Pierre	Guillaume MOURGUE confesse avoir reçu de Pierre MOURGUE son frère aîné, 15l. en moins du contrat d'accord entre-eux par Me ALBET.	

Photo	dates	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	résumé de l'acte	observations diverses
1806	1654/05/10	Q	Rimeize la Fage St Julien	MOURGUE Pierre MOURGUE Pierre	Pierre MOURGUE confesse avoir reçu de Pierre MOURGUE son frère ainé de Recoules, 30l. en moins du contrat d'accord entre-eux par Me ALBET.	
1951	1655/11/28	Q	Rimeize La Fage St Julien	MOURGUE Pierre MOURGUE Pierre	Pierre MOURGUE confesse avoir reçu de Pierre MOURGUE son frère ainé de Recoules, 40l. en moins du contrat d'accord entre-eux par Me ALBET.	
1822	1654/06/26		St Chély d'Apcher Les Bessons	MOUSSIÉ Etienne, notaire BOUCHARENC Bertrand	Me Etienne MOUSSIÉ subroge Bertrand BOUCHARENC de la Rochette comme rémissionnaire de Pierre BOUCHARENC successeur en partie d'Astruge BOUCHARENC, pour 1/12eme de la part revenant au dit Pierre BOUCHARENC dans la succession de la dite Astruge des biens de + Jacques BOUCHARENC leur père.	signé MOUSSIÉ
1921	1655/07/15	V	St Chély d'Apcher La Fage St Julien	MOUSSIÉ Jeanne POULALHON Jean, prêtre	Jeanne MOUSSIÉ vve de + François HERALD vend à Me Jean POULALHON curé de la Fage, une maison haut et bas, couverte de tuiles, sise à la Fage pour 87l.	
1929	1655/08/30	Q	St Chély d'Apcher La Fage St Julien	MOUSSIÉ Jeanne POULALHON Jean, prêtre	Jeanne MOUSSIÉ vve de + François HERALD confesse avoir reçu de Me Jean POULALHON curé de la Fage, 75l. Pour fin et entier paiement du contrat de vente ci-dessus	signé POULALHON cf : 1921
1769	1653/12/17	Acc.	St Chély d'Apcher La Fage St Julien	MOUSSIÉ Jeanne MOUSSIÉ Etienne	Pour mettre fin à procès il y a accord entre Jeanne MOUSSIÉ native de Poulges et habitant St Chély et Etienne MOUSSIÉ de Poulges son frère, concernant un prêt de 20l. fait par la dite Jeanne à + autre Jeanne MOUSSIÉ leur sœur ainsi que de la jouissance durant 9 année par la dite + Jeanne d'une maison sise à Poulges et appartenant à la dite autre Jeanne. Moyennant 46l. le dit Etienne héritier de la dite + Jeanne est acquitté.	
1912	1655/06/13	CM	St Chély d'Apcher Arzenc	MURET Etienne VALADIER Marie	Etienne MURET fils de Pierre et de Jeanne RAOUL d'une part et Marie VALADIER fille de Jean et de Marguerite ORLHAC d'autre. Marguerite ORLHAC autorisée par son mari constituée à sa fille 800l., 2 robes, une couverture, 2 linceuls, une vache et 3 brebis. Les dits Pierre MURET et Jeanne RAOUL font donation à leur fils de la moitié de tous leurs biens sous réserve d'usufruit leurs vies durant	signé E. MURET cf : 1923, 1946
1932	1655/10/03	Obl.	Albaret le Comtal	MURET Laurent, maréchal ATRAZIC Jean, marchand	Laurent MURET confesse devoir à Jean ATRAZIC 93l. pour vrai et aimable prêt	signé : MURET, ATRAZIC
1923	1655/07/27	Q	St Chély d'Apcher Arzenc	MURET Pierre et Etienne ORLHAC Marguerite	Pierre et Etienne MURET père et fils confessent avoir reçu de Marguerite ORLHAC femme de Jean VALADIER 300l. et une vache en moins de la constitution faite à Marie VALADIER sa fille, en son C.M. avec le dit Etienne MURET par moi notaire	signé E. MURET

Photo	dates	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	résumé de l'acte	observations diverses
1946	1655/11/18	Acc.	St Chély d'Apcher Arzenc d'Apcher	MURET Pierre et Etienne THOZERY Raymond et CHARREYRE André	en 1642 et 1643 Raymond THOZERY de Bes à consenti plusieurs obligations et précaires à Me Pierre SALVAN prieur d'Arzenc. Le dit Me SALVAN a donné ces obligations et précaire à Marguerite ORLHAC femme de Jean VALADIER du dit lieu et la dite ORLHAC en a constitué dot à Marie VALADSIER sa fille en son C.M. avec Etienne MURET fils de Pierre de St Chély. Pour régler cette affaire accord est trouvé entre Pierre et Etienne MURET père et fils d'une part et Raymond THOZERY et André CHARREYRE beau-père et beau-fils d'autre, les dits THOZERY et CHARREYRE s'engageant à payer aux dits MURET 299l..	signé E. MURET cf : 1912
1880	1655/02/18	V	St Chély d'Apcher La Fage St Julien	MURET Pierre, couturier SALOMON Jean	Pierre MURET vend à Jean SALOMON de Poulges un pré d'une charretée de foin pour 72l.	
1930	1655/09/09	Q	La Fage St Julien	MURET Pierre, tailleur d'habits RAOUL Jean, prêtre	Pierre MURET confesse avoir reçu de Me Jean RAOUL prieur de Serinhac au diocèse d'Uzes 20l. que le Sieur RAOUL avait donné à Jeanne RAOUL sa sœur, en son C.M. par + Me Jean MICHEL, avec le dit MURET	signé RAOUL,
1784	1654/02/02	Q	Les Bessons Rimeize	NOZEYRETTE Guillaume GRAVEJAT Paul	Guillaume NOZEYRETTE de Treidos confesse avoir reçu de Paul GRAVEJAT son beau-père de la Chalmette 22l.10s. et une vache pour entier paiement des droits maternels constituée à Jeanne GRAVEJAT femme du dit Guillaume	
1801	1654/04/12		Les Bessons St Chély d'Apcher	NOZEYRETTE Jacques MICHEL Claude, bourgeois	Jacques NOZEYRETTE du Cros, mari de Jeanne GUIONNET fait rémission à Sieur Claude MICHEL de 160l. Et une vache, à prendre sur Jean GUIONNET des Bessons frère de la dite Jeanne du fait de l'obligation de plus grande somme consentie le 19/01/1651 dans le contrat de rémission de ses droits paternels et maternels.	cf : 9546 signé : MICHEL
1920	1655/07/08	Q	Termes Arzenc	PAGES Pierre TEISSEDRE Guillaume	Pierre PAGES de Berc confesse avoir reçu de Guillaume BOISSONNADE son beau frère 300l. plus 20l. pour la valeur de 2 taureaux... En moins de la constitution faite à Catherine TEISSEDRE femme du dit PAGES en son C.M. par moi notaire.	
1953	1655/12/13	Q	Termes	PAGES Pierre TEISSEDRE Guillaume	Pierre PAGES de Berc confesse avoir reçu de Guillaume BOISSONNADE son beau frère 38l. en moins de la constitution faite à Catherine TEISSEDRE femme du dit PAGES en son C.M. par moi notaire.	
1775	1654/01/12	V	St Chély d'Apcher	PANAFIEU Pierre, bourgeois BONNET Anne	Sieur Pierre MICHEL vend à demoiselle Anne BONNET vve de Sieur Jacques MICHEL, bourgeois, une "bournade" de 10 cartonnée de terre pour 50l.	signé : BONNET, PANAFIEU
1823	1654/07/06	V	St Chély d'Apcher Faverolles (15)	PANAFIEU Pierre, bourgeois RAYMOND Jean	Pierre PANAFIEU vend à Jean RAYMOND de Prades une maison et étable au lieu de Prades, plus un champ et un petit jardin, le tout pour 60l.	signé PANAFIEU

Photo	dates	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	résumé de l'acte	observations diverses
1804	1654/05/01	Q	St Alban sur Limagnole Albaret le Comtal	PARENT Jean PARENT Antoine	Jean PARENT de la Rouveyre confesse avoir reçu d'Antoine PARENT son neveu d'Anzidiolles 50l.14s., selon contrat entre-eux	cf : 9787
1817	1654/05/28	Q	St Alban de Limagnole La Fage St Julien	PARENT Jean ALLO Guillaume	Jean PARENT de la Rouveyre confesse avoir reçu de Guillaume ALLO du Puech del Mont 80l. en moins du leg fait à Isabeau BONNEFOY femme du dit PARENT par + Antoine BONNEFOY son père en son T. du 08/05/1627 par moi notaire.	Signé ALLO
1945	1655/11/15	Obl.	Termes St Chély d'Apcher	PECOUL Poncet PECOUL Antoinette	Comme + Jacques PECOUL de Fenestre s'était engagé envers Antoinette PECOUL sa sœur de 9l. et 10 cartons de blé, Poncet PECOUL neveu et héritier du dit + Jacques son père, s'engage à payer à la dite Antoinette 30Là la St Michel prochain	
1866	1654/12/30	Acc.	Termes (Fenestre)	PECOUL Vidal BONNEFOY Pierre et HERAL Guillaume	Il y a procès entre Vidal PECOUL et Pierre BONNEFOY concernant deux ventes casuelles faites par le dit BONNEFOY en faveur du dit PECOUL l'une de 142l. pour un pré par Me CAZALEDES l'autre de 30l par Me BROS (la Besseyre). Pour y mettre fin, accord est trouvé entre Vidal PECOUL d'une part et Pierre BONNEFOY et Guillaume HERAL son beau-fils d'autre.	
1874	1655/01/26	Q	St Chély d'Apcher Termes	PEYRUS Georges, marchand BRUN Antoine	Georges PEYRUS confesse avoir reçu d'Antoine BRUN, par les mains de Me Vitalis de MICHEL 137l.10s. suite à obligation. Pour ce faire le dit BRUN augmentera l'affermage consenti par Me MICHEL de 6l.17s.6d./ an	signé MICHEL cf : 1871
1852	1654/11/05	Q	St Chély d'Apcher Blavignac	PEYRUS Georges, marchand RAOUL Jean, fustier	Me Georges PEYRUS confesse avoir reçu de Jean RAOUL de Rouveyret 63l. pour moitié du contenu de l'obligation consentie en 01/1636 au dit PEYRUS par Jean BOYER vieux fils de + Pierre et sa fille vve de Pierre VEDRINE, l'autre partie ayant été payée par Vidal VEDRINE	
1786	1654/02/07	CM	Albaret Ste Marie La Fage St Julien	PITOT Jean BRASSAC Anne	Jean PITOT fils de + Pierre et de Marguerite RAOUL de la Roche, d'une part et Anne BRASSAC de Recoules fille de + Durant et de + Catherine ROUGIER, assistée d'Antoine FOURNIER et Jean BRUNEL ses beaux-frères, d'autre. La dite Anne BRASSAC s'est constituée dot de tous ses biens issus du transport ci-dessus. De même Marguerite RAOUL donne à son fils 195l.	
1897	1655/05/01	Q	St Just (15) Arcomie Fournels	PLAGNES Jean, Antoinette et Catherine PELAT Jean et Guillaume	Jean PLAGNES habitant Montel, Antoinette et Catherine PLAGNES habitant Arcomie, frère et sœurs confessent avoir reçu de Jean et Guillaume PELAT père et fils du Mazet, 90l. et 3 brebis pour entier paiement du contrat d'accord du 23/10/1651 entre eux.	cf : 9627
1824	1654/07/13		Rimeize	PONSONALHE Pierre	Pierre PONSONALHE de Rouchat suite au contrat d'accord entre Jean BUFFIER et Guillaume HERMET concernant la métairie des + Jean PONSONALHE et Marguerite MOURGUES ses père et mère, confesse avoir été payé et satisfait du sixième lui revenant.	cf : 1819

Photo	dates	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	résumé de l'acte	observations diverses
1795	1654/03/01	Q	St Chély d'Apcher	PORTEFAIX Antoine PORTEFAIX Philippe	Antoine PORTEFAIX comme marie d'Anne SAINT FLOUR confesse avoir reçu de Philippe PORTEFAIX son frère 100l. Comme premier paiement de la dot constituée à la dite Anne.	cf : 1778 signé (P)PORTEFAIX
1778	1654/01/26	CM	St Chély d'Apcher	PORTEFAIX Antoine SAINT FLOUR Anne	Antoine PORTEFAIX fils de + Antoine PORTEFAIX et de Magdeleine VINCENT d'une part et Anne SAINT FLOUR fille de + Pierre et de + Isabeau BARRIER d'autre. La dite Anne SAINT FLOUR s'est constituée dot de tous ses biens consistant en particulier du leg de 300l. que lui fit + Isabeau BARRIER en son T. par Me ALBET plus 200l. de denrées et deux robes. Par ailleurs ont été présents Philippe PORTEFAIX et Marie SAINT FLOUR mariés, qui constituent à la future, une couverture, deux linceuls, un chaudron..... plus 16l pour ses droits paternels. De même Magdeleine VINCENT mère des dits Philippe et Antoine PORTEFAIX fait donation à ses fils de tous ses biens sous réserve de la nourrir et entretenir et de payer à Antoinette PORTEFAIX leur soeur la somme de 80l. ainsi que 30l. à Pierre PORTEFAIX leur frère	cf : 1796 signé (Philippe)PORTEFAIX
1942	1655/11/04	Acc.	Bacon l'Eglise	POULALHON Antoinette SAINT CHELY Catherine	le 09/05/1648 devant Me DUCROS (le Malzieu) + Pierre HOSTALIER a consenti à Claude PELEGRIN une obligation de 158l. et pour cela hypothéqué plusieurs pièces. Le terme du contrat expiré depuis deux ans et le dit HOSTALIER décédé sans avoir acquitté son obligation sauf 16l. payées par Catherine SAINT CHELY vve du dit HOSTALIER. Un accord est trouvé entre Antoinette POULALHON au nom de Claude PELEGRIN son mari absent et Catherine SAINT CHELY vve et héritière du dit HOSTALIER selon lequel pour les 16l. payées la dite POULALHON sort du contrat le champ de l'Esmnade et accepte de prolonger le terme à payer de 5 années	
1862	1654/12/14	Q	St Chély d'Apcher (Espouzolles)	POULALHON Jean POULALHON Pierre	Jean POULALHON confesse avoir reçu de Pierre POULALHON son frère, 45l. Suite au contrat d'accord du 06/09/1654	
1949	1655/11/21	Q	Apcher St Chély d'Apcher	POULALHON Jean POULALHON Pierre	Jean POULALHON natif d'Espouzolles confesse avoir reçu de Pierre POULALHON son frère du dit Espouzolles, 27l. 10s. suite au contrat d'accord du 06/09/1654	
1940	1655/10/31	Q	La Fage St Julien Les Bessons	POULALHON Michel ASTRUC Antoine	Michel POULALHON du Puech del Mont confesse avoir reçu d'Antoine ASTRUC mari de Jeanne POULALHON, de la Rochette, 30l. en moins du leg fait par sa + mère	
1781	1654/01/26	Q	Prunières	POULET Antoine SABATIER BUFFE Guillaume	Antoine POULET de Fermus confesse avoir reçu de Guillaume SABATIER son gendre 36l.	

Photo	dates	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	résumé de l'acte	observations diverses
1811	1654/05/21	Q	Les Bessons	PROUZET Jean ROUVIERE Jean	Jean PROUZET comme mari de Marguerite REVERSAT et comme ayant droit de Jeanne REVERSAT sa belle-sœur, confesse avoir reçu de Jean ROUVIERE mari de Jeanne EBLE (Eblé), 25l. Pour le leg fait par + Jeanne POULE vve de Jacques EBLE à Agnès EBLE sa fille et à Jeanne et Marguerite REVERSAT filles de la dite Agnès. Leg reçu par moi notaire le 18/09/1627	
1886	1655/03/08	Tra.	Les Bessons	RAMADIER Marguerite SALTEL Pierre	par Testament devant Me BONNEFOY, + Pierre MATHIEU de Bonnefon à institué son héritière Marguerite RAMADIER sa femme. Celle-ci a fait offre à Pierre SALTEL son beau-fils de lui remettre l'hérédité qui a accepté sous bénéfice d'inventaire et en reconnaissant à la dite RAMADIER la jouissance à perpétuité de certains des biens de son + mari (maison, jardin, champs...). Le transport fait pour la somme de 468ll. plus la répétition de dot.	
1818	1654/05/28	Q	Blavignac St Alban de Limagnole	RAOUL Jean, charpentier PARENT Jean	Jean RAOUL de Rouveyret comme héritier de + Guillaume RAOUL son père confesse avoir reçu de Jean PARENT de la Rouveyre 60l. en moins des sommes apportées par le dit + Guillaume comme mari de + Isabeau PARENT ycelle fille du dit Jean.	
1895	1655/04/15	Q	St Chély d'Apcher La Fage Montivernoux	RAOUL Vidal REVERSAT Jean	Vidal RAOUL de Sarus acquitte Jean REVERSAT son beau-frère de la Védrine des dépens et intérêts des restes de la constitution de + Marguerite REVERSAT, ceci pour 20l.	
1825	1654/08/02	Obl.	Les Bessons	RIMEIZE Antoine RIMEIZE Guillaume	Antoine RIMEIZE confesse devoir à Guillaume RIMEIZE son neveu fils de Jean 72l. pour vrai et aimable prêt.	
1823	1654/07/05	Q	Rimeize La Fage St Julien	ROCHE Daunys et Antoine BONNEFOY Jean	Daunys et Antoine ROCHE père et fils de Monteil confessent avoir reçu de Jean BONNEFOY d'Aubuges 192l. En moins de la dot constituée à Jeanne ROCHE femme du dit BONNEFOY en son C.M. par moi notaire	cf : 9601
1952	1655/12/06	Obl.	St Chély d'Apcher	ROUDIL Pierre, cordonnier MIALHANE Jean	Pierre ROUDIL confesse devoir à Jean MIALHANE 189l. Pour vrai et aimable prêt.	
1856	1654/11/16	Q	La Fage St Julien Termes	SALOMON Françoise FILHON (de) Jean Baptiste, docteur en droit	Françoise SALOMON de Poulges vve de Barthélémy CHARBONIER en son nom et comme administratrice des biens de ses enfants, confesse avoir reçu de Jean Baptiste de FILHON sieur de Julhanges 40l. Pour la vente d'un champ faite par Pierre BOUCHET en faveur du dit CHARBONIER selon contrat du 13/07/1642 par Me ALBET	mention du C.M. de la dite SALOMON et du dit CHARBONIER par moi notaire signé JULHANGES
1916	1655/06/20	Q	Les Bessons	SAVY Pierre et Jean ROUVIERE Jean	Pierre et Jean SAVY père et fils confessent avoir reçu de Jean ROUVIERE 120l. en moins de la constitution faite à Agnès EBLE femme du dit Jean SAVY	cf 3E14033 Not RAOUL de Claude Guerrier pour leur CM
1802	1654/04/12		St Chély d'Apcher La Fage St Julien	SOLLIER Pierre, marchand MOURGUE Jean, tisserand	accord de permutation de terres entre Pierre SOLLIER d'une part et Jean MOURGUE de Recoules d'autre.	

Photo	dates	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	résumé de l'acte	observations diverses
1831	1654/08/19	Q	Alès (30) La Fage St Julien	TALLON Barthélémy TEISSEDRE Claude	Barthélémy TALLON confesse avoir reçu de Claude TEISSEDRE de Recoules 46l. en moins des 146l. Restant dûes par Marguerite TALLO belle-mère du dit TEISSEDRE pour raison de ses droits légitimes selon le contrat passé par + Pierre PAGES mari de la dite Marguerite devant Me BRUGEYRON.	
1760	1653/11/10	Q	Alès (30) La Fage St Julien	TALLON Barthélémy, tisserand TALLON Marguerite	Barthélémy TALLON natif de Recoules en son nom et celui de Catherine TALLON sa sœur résidant avec lui à Alès, confesse avoir reçu de Marguerite TALLON sa sœur, vve de Pierre PAGES de Recoules, 40l. en moins de la somme contenue au contrat d'accord du 15/09/1642 par Me BRUGEYRON	signé (B) TALON
1768	1653/12/12	Q	Bacon l'Eglise	TALLON François PELEGRIN Claude	François TALLON du Bacon Vieux confesse avoir reçu de Claude PELEGRIN de Bacon l'Eglise 30l. et deux couverture en moins de la dot constituée à Marguerite PELEGRIN femme du dit TALLON	
1829	1654/08/19	V	La Fage St Julien (Recoules)	TALLON Marguerite et TEISSEDRE Claude ASTRUC Guillaume	Marguerite TALLON et Claude TEISSEDRE belle-mère et beau-fils, l'un pour l'autre, vendent à Guillaume ASTRUC un chazal de grange pour 54l., la dite somme au paiement, à Barthélémy TALLON frère de la dite Marguerite natif de Recoules et habitant Alès, de plus grande somme due pour ses droits légitimes suite à contrat par Me BRUGEYRON.	
1767	1653/12/05	Q	Fau de Peyre St Chély d'Apcher	TARDIEU Pierre PONSONALHE Jean	Pierre TARDIEU de Rimeizenc confesse avoir reçu de Jean PONSONALHE son beau-frère de Sarroul 60l. en moins de la dot constitué à Jeanne PONSONALHE femme du dit TARDIEU	signé TARDIEU cf: 9661, 1832
1832	1654/08/24	Q	Fau de Peyre St Chély d'Apcher	TARDIEU Pierre PONSONALHE Jean	Pierre TARDIEU de Rimeizenc confesse avoir reçu de Jean PONSONALHE son beau-frère de Sarroul 100l. Et une paire de Taureaux en moins de la dot constitué à Jeanne PONSONALHE femme du dit TARDIEU	cf : 9661, 1767 signé : TARDIEU
1951	1655/11/26	Q	Fau de Peyre St Chély d'Apcher	TARDIEU Pierre PONSONALHE Jean	reconnaissance par le dit TARDIEU mari de Jeanne PONSONALHE de 100l. Payé par le dit Jean PONSONALHE	acte incomplet signé TARDIEU - date prise dans la marge, est donc après le 26
1836	1654/10/01	T	St Chély d'Apcher	TAVERNIER Anne	à Marguerite TAVERNIER sa sœur femme de Jean GRIMAL une robe noire et les outils servant à l'état de tisserand; à Charlotte et Jeanne ROUX ses nièces filles de Blaise ROUX et de Charlotte TAVERNIER à chacune une de ses robes et à chacune pour moitié ses droits sur la maison et les biens de ses + père et mère; à Catherine MURET vve de Mathieu TAVERNIER sa belle soeur, sa robe grise, un cotillon, sa chemizolle, deux chemises....; institue sa soeur Charlotte TAVERNIER femme du dit ROUX son H.U.	la testatrice femme d'Antoine BOUCHARENC, tisserand

Photo	dates	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	résumé de l'acte	observations diverses
1841	1654/10/13	Acc.	Bacon l'Eglise	TEISSEDRE Antoine TEISSEDRE Jean	Il y a procès entre Antoine TEISSEDRE et Jean TEISSEDRE son frère concernant les biens délaissées par + Guillaume TEISSEDRE et + Antoinette BREUGER leurs père et mère décédés il y a 6 ans en laissant 5 enfants survivant. Pour y mettre fin accord est trouvé moyennant l'engagement à paiement d'ici 10 ans par le dit Jean au dit Antoine pour ses droits paternels et maternels, de 135l. plus les intérêts annuels à 6d./l. et de lui fournir durant ce temps l'habitation.	signé J. TEYSSÉDRE
1876	1655/12/31	V	La Fage St Julien St Chély d'Apcher	TEISSEDRE Claude SOLLIER Pierre, marchand	Claude TEISSEDRE de Recoules vend à Me Pierre SOULIER un escousson de terre pour 3l.	
1827	1654/08/04	V	St Chély d'Apcher	TEISSEDRE Durant, tisserand BOYER Mathieu, tisserand	Durant TEISSEDRE fils de + Jean du faubourg inférieur vend à Mathieu BOYER un jardin pour 30l.10s.	
1919	1655/07/08	Q	Arzenc Termes	TEISSEDRE Guillaume BOISSONNADE Guillaume, maréchal	Guillaume TEISSEDRE de Bez confesse avoir reçu de Guillaume BOISSONNADE son beau père de la Croze 300l., une vache, 4 brebis, une robe en moins de la constitution faite à Marie BOISSONNADE femme du dit TEISSEDRE en son C.M. par Me VARENNE	
1797	1654/04/01	Q	St Just (15) St Chély d'Apcher	TEISSEDRE Jean GRAS Pierre	Jean TEISSEDRE de Romagnac, confesse avoir reçu de Pierre GRAS de la Clauze, 18l. suite à obligation.	
1936	1655/10/21	Q	Bacon l'Eglise La Fage St Julien	TEISSEDRE Jean POULALHON Pierre	Jean TEISSEDRE confesse avoir reçu de Pierre POULALHON du Viala 30l. en moins des droits de Marie BOUDOLIN femme du dit TEISSEDRE suite à contrat.	signé POULALHON
1798	1654/04/07	Q	Saugues (43) St Chély d'Apcher	THOMMAS Antoine, charpentier BROS Jean	Antoine THOMMAS comme mari de Jeanne GALAU confesse avoir reçu de Jean BROS dit Rouquat de Sarroul, 5l. Que + Jean BRUN son beau-père légua à la dite GALAU	signé BROS
1778	1654/01/14	Q	St Chély d'Apcher	TOURNIER Jean BOUCHARENC Magdeleine	Jean TOURNIER confesse avoir reçu de Madeleine BOUCHARENC sa femme 60l. que celle-ci s'était constituée dans son C.M. par moi notaire.	
1869	1655/01/08	T	St Chély d'Apcher	VALENTIN Gabrielle	à Marguerite VALENTIN sa sœur 10l. À prendre sur les biens et droits qui lui viennent de sa + mère Françoise ALHIER; à Antoine VALENTIN son père 18l.; institue Jeanne VALENTIN sa tante femme de Jean JALBERT son H.U.	
1881	1655/03/01	Q	St Chély d'Apcher	VALENTIN Mathieu, charpentier FOSSÉS Jean	Mathieu VALENTIN en son nom et celui d'Antoine GIRARD son beau frère confesse avoir reçu de Jean FOSSES de Finet, 48l. suite à l'ordonnance des officiers de la ville concernant la vente d'un champ.	cf : 1906

Photo	dates	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	résumé de l'acte	observations diverses
1789	1654/02/09	CM	St Chély d'Apcher	VALES Antoine, tisserand PORTEFAIX Antoinette	Antoine VALES fils de + Jacques et de Gabrielle BESSE d'une part et Antoinette PORTEFAIX fille de + Antoine et de Marguerite VINCENT d'autre. Philippe et Antoine PORTEFAIX frères de la future constituent dot à leur sœur de 420l. De même Marguerite VINCENT fait donation à son fils de tous ses biens sous réserve d'être nourrie et entretenue sa vie durant.	cf : 1794 signé A. VALES
1794	1654/03/01	Q	St Chély d'Apcher	VALES Antoine, tisserand PORTEFAIX Philippe et Antoine	Antoine VALES confesse avoir reçu de Philippe et Antoine PORTEFAIX frères, 150l. En moins de la constitution faite à Antoinette PORTEFAIX sa femme.	cf : 1789 signé : VALES, (P)PORTEFAIX
1811	1654/05/22	Tra.	Albaret Ste Marie (Arfeuille)	VAUREILLE Antoinette VAUREILLE Pierre	Antoinette VAUREILLE majeure, fille de + Antoine et de + Agnès BALDET transporte à Pierre VAUREILLE son oncle, tous ses biens et droits paternels et maternels pour 680l., une vache et son veau, 4 brebis et 2 agneaux, 4 robes, 2 couvertures et 2 linceuls.	
1825	1654/07/25	Q	Blavignac Albaret Ste Marie	VEDRINES Guillaume VEDRINES Jean	Guillaume VEDRINES de Rouveyret confesse avoir reçu de Jean VEDRINES de la Roussille 37l. en moins de la dot constituée à Jeanne VEDRINE femme du dit VIDAL par autre + Vidal VEDRINE père de la dite épouse.	
1808	1654/04/17	Q	Albaret Ste Marie Les Bessons	VEDRINES Jean SAVY Pierre et Jean	Jean VEDRINES de la Rousille confesse avoir reçu de Pierre et Jean SAVY père et fils, 60l. et une robe en moins de la constitution faite à Marguerite SAVY femme du dit VEDRINES en son C.M. par Me BOUCHARENC	
1957	1655/01/18	T	Blavignac (Rouveyret)	VIDAL Antoine, travailleur	à Anne CHALLIER sa mère 20l.; à Marguerite et Catherine VIDAL ses sœurs, à chacune 2 moutons; institue Jean ALANGE (ALANCHE) son neveu de Rouveyret son H.U.	
1910	1655/05/30	Q	St Chély d'Apcher	VIGAN Guillaume, marchand VIGAN Pierre, marchand	Guillaume VIGAN confesse avoir reçu de Pierre VIGAN son frère aîné, 800l. En moins de la somme due par le dit Pierre suite au C.M. du dit Guillaume avec Charlotte de RAMPAN, reçu par Me HERMET.	signé : VIGAN, VIGAN
1851	1654/10/31	Q	Les Bessons	VIGIER Claude VIGIER Antoine	Claude VIGIER natif de Lisle, résidant à Sommières (Gard) et actuellement à St Chély confesse avoir reçu d'Antoine VIGIER son frère de Lisle 160l. dont le dit Antoine était débiteur suite à contrat d'accord du 28/8/1651	cf : 9609

Photo	dates	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	résumé de l'acte	observations diverses
1773	1654/01/05		Les Bessons St Chély d'Apcher	VIGIER Pierre MICHEL Claude, bourgeois	Pierre VIGIER natif de Combret et marié à la Védrine vend à Sieur Claude MICHEL une maison sise à Combret, couverte de paille, avec son courtilage et jardin, qui avait été acquise par + Claude VIGIER père du dit Pierre, pour la somme de 140l.	signé MICHEL
1821	1654/06/18	Q	Termes St Just (15)	VIGOURS Jacques PORTEFAIX Pierre	Jacques VIGOURS de Fenestre, en son nom et celui de Guillaumette VIGOURS sa sœur confesse avoir reçu de Pierre PORTEFAIX du Recoux 10l.15s. en moins de la somme que le dit PORTEFAIX doit restituer à la dite VIGOURS suite à contrat.	cf : 1862
1862	1654/12/14	Q	Termes St Just (15)	VIGOURS Jacques PORTEFAIX Pierre	Jacques VIGOURS de Fenestre, en son nom et celui de Guillaumette VIGOURS sa sœur confesse avoir reçu de Pierre PORTEFAIX du Recoux 23l.5s. en moins de la somme que le dit PORTEFAIX doit restituer à la dite VIGOURS suite à contrat.	cf : 1821
1933	1655/10/10	Q	Termes	VIGOURS Jacques PORTEFAIX Pierre	Jacques VIGOURS de Fenestre en son nom et celui de Guillaumette VIGOURS sa sœur vve d'Antoine PORTEFAIX confesse avoir reçu de Pierre PORTEFAIX fils du dit Antoine 34l. En moins du contrat conclus entre les parties le 13/10/1653.	cf : 9798
1845	1654/10/23	V	Albaret le Comtal (Albaret le Bas)	VINCENT François, notaire FRAISSE Jean	Me François VINCENT vend à Jean FRAISSE un champ contenant 10 cartonnées de terre pour 92l. Servant à régler des arriérages dûs aux Sieurs PANAFIEU et FAVEYROLLES	signé VINCENS
1935	1655/10/16	Sub.	Villeneuve les Avignon (30) St Chély d'Apcher	VIONNET Antoine, marchand BERBIGER Guillaume, cardeur	Antoine VIONNET natif de Tarascon et demeurant à Villeneuve, subroge Me Guillaume BERBIGER à ses droits, sur une maison, contre Pierre BERBIGER frère du dit Guillaume, obtenus de Mrs les Officiers de St Chély, ceci pour la somme de 180l. en capital et 25l.7s.6d. en intérêts.	signé : VIONNET, BERBIGER